

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 4 décembre 2024, à 19h45, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences : Monsieur Philip Tétrault, maire
 Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1
 Madame Normande Hébert, conseillère poste numéro 2
 Monsieur Guillaume Camille, conseiller, poste numéro 3
 Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4
 Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5
 Monsieur Bruno Delorme, conseiller, poste numéro 6

Absent :

Le conseil siégeant au complet sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault.

Était également présent : Monsieur Robert Désilets
 Directeur général et Greffier-trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h45, monsieur le maire, monsieur Philip Tétrault déclare la séance ouverte

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-12-152 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard
Appuyée par : Madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2024;

2024-12-153 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2024

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot
Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance ordinaire du 6 novembre 2024 tel que présenté.

ADOPTÉE

3.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 novembre 2024;

2024-12-154 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2024

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme
Appuyée par : Madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance extraordinaire du 20 novembre 2024 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS;

5 CORRESPONDANCE

Le conseil constate le dépôt et accuse réception des éléments de correspondance ci-dessous présentés :

- 5.1 Ministère des Transports –
- 5.2 MRC La Haute-Yamaska :
 - 5.2.1 Un Budget de 27,057,894 \$ pour la MRC de la Haute-Yamaska en 2025;
- 5.3 MAMH;
 - 5.3.1 Répartition de la croissance d'une partie de la taxe de vente du Québec (TVQ);
- 5.4 Députée de Brome-Missisquoi et Ministre du Sport, du Loisirs et du Plein Air
 - Répartition de la croissance d'une partie de la taxe de vente du Québec (TVQ)

6 AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

6.1 Avis de motion règlement de taxation 2025;

2024-12-155 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2025-172 CONCERNANT LA TAXATION 2025

AVIS DE MOTION est donné par **Monsieur Serge Blanchard** conseiller au **poste numéro 1** qu'à une séance ultérieure, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture un règlement sur la taxation et la tarification des services municipaux pour l'exercice 2025

Une copie du projet de règlement est remise à chaque membre du conseil avant le dépôt de l'avis de motion.

6.2 Avis de motion règlement de tarification 2025;

2024-12-156

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2025-173 CONCERNANT LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX 2025

AVIS DE MOTION est donné par **Monsieur Bruno Delorme** conseiller au **poste numéro 6** qu'à une séance ultérieure, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture un règlement sur la tarification des services municipaux pour l'exercice 2025

Une copie du projet de règlement est remise à chaque membre du conseil avant le dépôt de l'avis de motion.

6.3 Bibliothèque de Waterloo – cotisation annuelle ;

2024-12-157

BIBLIOTHÈQUE DE WATERLOO – COTISATION ANNUELLE

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot
Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte l'entente proposée par la Bibliothèque Publique de Waterloo pour l'année 2025 afin d'offrir la gratuité aux résidents de Warden moyennant un coût de 500 \$

ADOPTÉE

6.4 UPA – Demande de commandite dans le cadre du Gala Agristars 2025;

2024-12-158

UPA – DEMANDE DE COMMANDITE DANS LE CADRE DU GALA AGRISTARS 2025;

ATTENDU QUE l'union des producteurs agricoles a fait parvenir à la municipalité une demande de commandite concernant son Gala Agristars 2025;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité du village de Warden a pris connaissance des options de commandite offert dans sa demande;

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard
Appuyé par : Madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden, après analyse de la demande, ne donnera pas suite à la demande.

ADOPTÉE

6.5 Message de sympathie en lien avec le décès de la mère du conseiller monsieur Bruno Delorme;

2024-12-159 MESSAGE DE SYMPATHIE EN LIEN AVEC LE DÉCÈS DE LA MÈRE DU CONSEILLER MONSIEUR BRUNO DELORME;

ATTENQUE QUE la municipalité de Warden a appris le décès de madame Monique St-Hilaire, mère du conseiller monsieur Bruno Delorme;

ATTENDU QU’après vérification, la famille de désire ne pas recevoir de fleurs, mais qu’un don au **club des petits déjeuner** serait apprécié;

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque
Appuyée par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l’unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden désire faire un **don de 100.00\$ au Club des Petits Déjeuners** tel que souhaiter par la famille.

QUE les membres du conseil de la municipalité du village de Warden souhaite leurs plus sincères condoléances à monsieur Bruno Delorme ainsi que tous les membres de sa famille.

ADOPTÉE

7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

7.1 CONCILIATION BANCAIRE AU 30 NOVEMBRE 2024

Le Directeur général et Greffier-trésorier dépose au conseil la conciliation bancaire au 30 novembre 2024 indiquant un solde aux livres de 93,784.59\$

2024-12-160 APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyé par : Monsieur Bruno Delorme
Il est résolu à l’unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden approuve la conciliation bancaire au 30 novembre 2024, telle que présentée.

ADOPTÉE

7.2 RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 NOVEMBRE 2024

Le Directeur général et Greffier-trésorier dépose au conseil le rapport budgétaire au 30 novembre 2024 indique des revenus de 664,061.79 \$ et des dépenses de fonctionnement de 503,470.01 \$

7.3 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 30 NOVEMBRE 2024

2024-12-161 **APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 30 NOVEMBRE 2024**

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot
Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les paiements effectués du 1^{er} au 30 novembre 2024 totalisant 33 607.83 \$ tels que présentés ci-après :

Comptes payés	30,831.54 \$
Salaires nets payés	2,776.29 \$

ADOPTÉE

7.4 Approbation des comptes à payer au 30 novembre 2024

2024-12-162 **APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 30 NOVEMBRE 2024**

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les comptes à payer totalisant 523 673.22 \$ présentés ci-après et en autorise le déboursé;

Liste des comptes à payer au 30 novembre 2024			
nom	description	montant	Total
Gr.Colas Québec Inc.	Trav.pav.rue du Pont	156 470,42	156 470,42
Brault Maxtech	Lampe UV	1 170,13	1 170,13
M.Bruno Delorme	eau distribution	3,98	3,98
Les Bétons Malouin	béton pr banc parc	572,01	572,01
M.Fernand Auclair	nettoyage feuilles	220,00	220,00
Avizo Experts-Conseils	honoraires professionnels	1 149,75	
	honoraires professionnels	3 164,69	4 314,44
Julie Guilmain	honoraires professionnels	597,87	597,87
FNX innov Inc.	honoraires professionnels	2 644,42	
	honoraires professionnels	1 921,23	4 565,65
Daniel Roberge	déménagement archives	77,00	
	pierre rue du Moulin	108,00	
	coupe de bois hôtel de ville	250,00	435,00
Bertrand Ostiguy	déneigement routier	6 515,25	6 515,25
TGC Inc.	décompte no.5 + provisoire	277 980,80	277 980,80
Paul Lussier	frais de déplacement	57,60	
	frais de déplacement	57,60	
	frais de déplacement	57,60	
	frais de déplacement	57,60	230,40
Emco Corporation	achat asphalte froide	1 382,58	1 382,58
Ville de Waterloo	quote-part incendie	43 755,90	
	quote-part Loisirs	9 239,75	52 995,65
Groupe GFE INC	vérification extincteurs	99,16	99,16
Lavallée,Lacasse,Poirier	entente servitude	180,71	180,71
Les services EXP Inc.	projet PIIRL du Pont (2025)	8 546,06	8 546,06
Services			
R.Lussier(Div.Déneig	déneigement	1 533,00	1 533,00
Telus	Care Sim usine de filtration	40,24	40,24
Sanivac Montréal	toilette chimique	183,96	
	toilette chimique	183,96	
	toilette chimique	32,86	
	toilette chimique	32,86	433,64

Aquatech	prise en charge eaux usées	382,67	
	prise en charge eau potable	2 243,16	2 625,83
Jean-Claude Beaumont	Divers M.O.	445,00	
	coupe de bois terrain hôtel de ville	250,00	695,00
Sylvain Veilleux	entrtien pelouse	536,55	536,55
Eurofins	analyse eaux usées	248,35	248,35
Berniolles Brigitte	entretien espace fleuris	1 250,00	1 250,00
Blanchard Serge	achat mouchoir	5,60	
	achat bouteille d'eau (avis d'ébullition)	24,90	30,50
			<u>523 673,22</u>

ADOPTÉE

7.5 Octroi mandat à Emplois Compétences pour la recherche d'un nouveau directeur-général et greffier- trésorier;

2024-12-163

OCTROI MANDAT À EMPLOIS COMPÉTENCES POUR LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU DIRECTEUR- GÉNÉRAL ET GREFFIER- TRÉSORIER;

ATTENDU QUE suite à l'avis de non-renouvellement de contrat se terminant le 24 avril 2025 déposé par le directeur général lors de la séance ordinaire du 6 novembre 2024 ;

ATTENDU QUE suite à cet avis, le conseil de la municipalité du village de Warden a fait une demande d'offre de services à la firme, Emplois compétences pour la recherche d'un nouveau directeur général et greffier trésorier ;

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyé par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden octroie le mandat à la firme Emplois compétences, selon l'offre de service présenté, pour la recherche d'un nouveau directeur général et greffier-trésorier.

ADOPTÉE

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

8.1 Rapport mensuel du service de sécurité incendie pour novembre 2024;

9 TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Embauche d'un nouvel employé pour l'usine des eaux usées;

2024-12-164

EMBAUCHE D'UN NOUVEL EMPLOYÉ POUR L'USINE DES EAUX USÉES;

ATTENDU QUE monsieur Paul Lussier employé aux opérations de traitement des eaux usées de l'usine de la municipalité du village de Warden, a informé le directeur général qu'il mettait fin à son offre de service pour ce secteur d'activité;

ATTENDU QUE le directeur général en a informé le maire, et que des recherches pour trouver un remplaçant ont été effectuées;

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme
Appuyé par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Warden, accepte l'embauche de monsieur Marco Guay pour effectuer les opérations de traitement des eaux usées à un taux horaire de 22.00\$ / heure à compter du 1^{er} janvier 2024.

ADOPTÉE

9.2 AUGMENTATION DU TARIF HORAIRE DE L'EMPLOYÉ DE VOIRIE MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025;

2024-12-165 AUGMENTATION DU TARIF HORAIRE DE L'EMPLOYÉ DE VOIRIE MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025;

ATTENDU QUE depuis janvier 2022 monsieur Jean-Claude Beaumont agit à titre d'employé de voirie municipal. Monsieur Beaumont est actuellement rémunéré à un taux de 22.45\$ / heure;

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard
Appuyé par : Madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Warden, accepte une augmentation du taux horaire de monsieur Jean-Claude Beaumont au taux de 25.00\$ / heure à compter du 1^{er} janvier 2025.

ADOPTÉE

9.3 Octroi du contrat concernant la tonte de gazon des terrains de la municipalité pour l'année 2025;

2024-12-166 OCTROI DU CONTRAT CONCERNANT LA TONTE DE GAZON DES TERRAINS DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2025;

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Warden utilise les services de monsieur Sylvain Veilleux depuis 9 ans déjà et en est très satisfaite;

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Warden avait octroyé un contrat d'un an pour l'année 2024 via sa résolution 2023-12-158 à monsieur Sylvain Veilleux ;

ATTENDU QUE le directeur général a demandé une offre de service d'un an seulement pour l'année 2025 à monsieur Sylvain Veilleux, compte tenu de l'instabilité des marchés de l'emploi et aussi pétrolier;

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot
Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité du Village de Warden octroie le contrat pour la tonte du gazon pour la saison 2025 à l'entreprise de monsieur Sylvain Veilleux au montant de 3,449.25 \$ taxes incluses.

QUE les sommes soient prélevées à même les crédits votés pour l'entretien des terrains municipaux.

ADOPTÉE

9.4 Approbation du décompte progressif no.5 et acceptation provisoire finale concernant les travaux de mises à niveau (remplacement conduite eau potable) phase 2 secteur nord de la municipalité;

2024-12-167

APPROBATION DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO.5 ET ACCEPTATION PROVISoire FINALE CONCERNANT LES TRAVAUX DE MISES À NIVEAU (REEMPLACEMENT CONDUITE EAU POTABLE) PHASE 2 SECTEUR NORD DE LA MUNICIPALITÉ;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a obtenu du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation une lettre datée du 21 juin 2023 confirmant l'aide financière en lien avec son projet de remplacement de conduites d'alimentation en eau potable, phase 2, suite à la demande de la municipalité au programme PRIMEAU 2023 via la résolution 2023-05-063 lors de la séance régulière du 3 mai 2023;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a obtenu le 9 novembre 2023 l'approbation de son règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden est allée en appel d'offres publiques sur SEAO pour la réalisation de son projet de mise aux normes des infrastructures de distribution d'eau potable (remplacement de conduites) et dont l'ouverture a eu lieu le jeudi 17 août 2023 à 10 heures à l'hôtel de ville de la municipalité;

ATTENDU QU'un seul soumissionnaire a déposé une offre de service sur ce projet, soit TGC Inc,

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité du village de Warden, a octroyé le contrat à la firme TGC Inc. lors de la séance extraordinaire du 1^{er} novembre 2023 via la résolution 2023-11-122;

ATTENDU QUE tous les travaux prévus aux plans et devis seront payés selon l'avancement des travaux réalisés **au montant forfaitaire de 1 393 792.16 \$** (excluant les taxes applicables).

ATTENDU QU'aucun coût supplémentaire relié aux travaux prévus aux plans et devis ne sera accepté.

ATTENDU QUE tous travaux imprévus aux plans et devis seront payables sous forme d'ordre de changements.

ATTENDU QUE la firme FNX Innov, concepteur et surveillant des travaux présente aux membres du conseil, la **recommandation de paiement du décompte no.5 et acceptation provisoire finale** concernant les travaux de remplacement de conduite effectués en date du 29 novembre 2024;

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme
Appuyé par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte la recommandation de la firme FNX Innov, mandatée pour la conception et de la surveillance du chantier et autorise son directeur général à signer tout document en lien **avec le décompte progressif no.5 et acceptation provisoire finale du projet** et faire le paiement à l'entreprise TGC au montant créditeur de **277,980.80 taxes incluses**.

ADOPTÉE

9.5 MRC Haute-Yamaska – Autorisation de signature – Addenda no.1 pour prolongation de l'entente relative à la fourniture d'un service en matière de caractérisation des installations septiques;

2024-12-168 MRC Haute-Yamaska – Autorisation de signature – Addenda no.1 pour prolongation de l'entente relative à la fourniture d'un service en matière de caractérisation des installations septiques;

ATTENDU QU'en janvier 2022 une entente de service avec la MRC de la Haute-Yamaska relative à la fourniture d'un service en matière de caractérisation des installations septiques a été signé par les représentants de la municipalité du village de Warden et confirmé par le conseil via sa résolution 2022-01-013;

ATTENDU que la MRC de la Haute-Yamaska souhaite octroyer en 2025 un mandat de caractérisation des installations septiques d'une durée surpassant l'échéance de ladite entente;

ATTENDU QUE l'addenda numéro 1 vise à prolonger l'entente de deux années supplémentaires;

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyée par : Monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Warden mandate son maire, monsieur Philip Tétrault ainsi que son directeur général monsieur Robert Désilets à signer pour et au nom de la municipalité l'addenda numéro tel que présenté.

ADOPTÉE

10 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 RAPPORT DE L'INSPECTRICE POUR NOVEMBRE 2024;

Le Directeur général et Greffier-trésorier dépose au conseil le rapport de l'inspectrice pour le mois de novembre 2024;

10.2 Hausse de tarif pour l'année 2025 pour l'inspectrice municipale;

2024-12-169 HAUSSE DE TARIF POUR L'ANNÉE 2025 POUR L'INSPECTRICE MUNICIPALE.

ATTENDE QUE le directeur général et Greffier-trésorier dépose au conseil la lettre d'avis d'augmentation de tarif pour l'année 2025 reçue de l'inspectrice municipale.

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la lettre d'avis déposé par madame Julie Guilmain;

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard
Appuyé par : Monsieur Bruno Delorme
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du conseil de la municipalité du village de Warden acceptent la tarification demandé par madame Julie Guilmain pour ses services pour l'année 2025.

ADOPTÉE

11 LOISIRS ET CULTURE

11.1 TARIFICATION AUX CITOYENS POUR LES SERVICES DE LOISIRS
AVEC LA VILLE DE GRANBY;

**2024-12-170 TARIFICATION AUX CITOYENS POUR LES SERVICES DE LOISIRS AVEC
LA VILLE DE GRANBY;**

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Warden ne désire pas priver ces citoyens d'adhérer aux services de loisirs de la ville de Granby;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité du village de Warden a adhérer aux services des Loisirs de la ville de Granby et a choisi l'option du coût à la carte pour le renouvellement de son entente loisirs pour les années 224-25-26-27 et 2028 via sa résolution 2023-09-106;

ATTENDU QUE les frais d'adhésion aux services de loisirs de la ville de Granby seront **de ; 183.75 \$ pour l'année 2025**

192.94 \$ pour l'année 2026

202.58 \$ pour l'année 2027

212.71 \$ pour l'année 2028

Sur la proposition de : Madame Barbara Talbot

Appuyé par : Monsieur Bruno Delorme

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Warden accepte **de payer 50\$ par adhésion** de ces citoyens aux services de loisirs de la ville de Granby pour la période **du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025** et que la **différence de 133.75\$ par adhésion sera facturée** à même le compte de taxes ou par une facture individuelle ou payée comptant lors de la demande de preuve de résidence..

ADOPTÉE

12 PÉRIODE DE QUESTIONS

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-12-171 LEVÉE

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert

Appuyée par : Monsieur Bruno Delorme

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 19h52

ADOPTÉE

Adopter ce 15 janvier 2025

Robert Désilets
Directeur général et
Greffier-trésorier

Philip Tétrault
maire